



maitre apprentissage imposer

Par **nanar67**, le **01/10/2010 à 18:35**

je suis actuellement chef de dépôt depuis 10 ans, et mon patron veut m'obliger d'être maitre d'apprentissage sans me demander mon accord. En a t il le droit et qu'el sont mes recours ?

Par **P.M.**, le **01/10/2010 à 19:55**

Bonjour,

Il me semble que la moindre des choses c'est de recueillir votre accord mais à la limite, cela pourrait être considéré comme faisant partie du pouvoir de direction de l'employeur...

Par **nanar67**, le **06/10/2010 à 17:13**

même si je n'ai pas eu de formation, aucune réunion pour me dire quel devrat être mon rôle ?

Par **P.M.**, le **06/10/2010 à 18:51**

Bonjour,

A ce moment là vous pourriez indiquer à l'employeur que vous ne pouvez pas accepter une telle mission faute de formation...